



FR

CONSEIL DE DIRECTION
102^{ème} session
Rome, 10-12 mai 2023

UNIDROIT 2023
C.D. (102) 22
Original: anglais
avril 2023

Point n°13 de l'ordre du jour: Stratégie de communication et diffusion sur les réseaux sociaux

(préparé par le Secrétariat)

<i>Sommaire</i>	<i>Description des travaux effectués sur le site Internet d'UNIDROIT et les réseaux sociaux</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Le Conseil de Direction est invité à prendre note des activités entreprises et soutenir les initiatives du Secrétariat</i>
<i>Documents connexes</i>	<u>UNIDROIT 2021 – C.D. (100) B.23</u> ; <u>UNIDROIT 2021 – C.D. (100) B.19</u>

I. INTRODUCTION

1. Conformément aux objectifs annoncés lors de la 100^{ème} session du Conseil de Direction, la présence d'UNIDROIT sur Internet est un élément clé pour faire connaître ses activités et l'impact de ses instruments.
2. Les efforts déployés pour la refonte et la mise en place d'un système de navigation simplifié pour le site Internet d'UNIDROIT, désormais intégré à sa stratégie pour les réseaux sociaux, sont essentiels pour garantir une augmentation constante de l'audience et des utilisateurs d'UNIDROIT au niveau mondial et dans les divers groupes de population.

II. SITE INTERNET

3. UNIDROIT a réorganisé son site Internet et lancé la version actuelle lors de la 100^{ème} session du Conseil de Direction. Depuis lors, le Secrétariat a continué à améliorer le site web afin d'en accroître l'accessibilité et de faciliter la recherche de documents et d'informations. Un membre du personnel des services généraux du Secrétariat a reçu une formation approfondie et a été désigné pour aider et soutenir l'administrateur informatique dans ses tâches, afin d'assurer la continuité en son absence.
4. La majorité des fonctionnaires et du personnel de soutien est désormais formée et autonomes dans la procédure de mise à jour du contenu du site Internet. Une formation complémentaire demeure nécessaire (et sera dispensée d'ici à la fin de 2023) afin de garantir que les procédures de publication interne relatives aux actualités, aux événements ou aux projets soient réparties de manière équilibrée et n'imposent pas une charge excessive aux administrateurs du site Internet (voir [C.D. \(100\) B.23](#)), qui restent chargés de traiter les modifications apportées à la structure et d'apporter leur aide à la création de nouvelles pages.

5. Les nouvelles fonctionnalités du site Internet ont permis au Secrétariat de travailler sur ses projets de façon plus pratique et efficace. Il s'agit notamment de l'utilisation d'outils tels que des pages protégées par un mot de passe sur le site Internet, des projets de pages, des intégrations d'événements en ligne ainsi qu'une meilleure intégration des vidéos et des médias.

6. Plusieurs nouvelles sections ont été ajoutées au site Internet en 2022, notamment des rubriques relatives à l'Académie d'UNIDROIT, aux Correspondants et au Programme international d'UNIDROIT pour le droit et le développement. De nouvelles fonctionnalités, des photos et du matériel multimédia sont également ajoutées régulièrement pour faire connaître les membres du personnel et les projets de l'Institut.

III. RÉSEAUX SOCIAUX

7. UNIDROIT a lancé son Programme de réseaux sociaux lors des célébrations du 90^{ème} anniversaire de l'Institut en avril 2016. Le but de la présence d'UNIDROIT sur les réseaux sociaux continue à être de:

- renforcer le profil public d'UNIDROIT et la sensibilisation en ligne à ses projets en cours;
- promouvoir les événements à venir et encourager la participation des acteurs concernés;
- permettre aux chercheurs, aux professionnels invités, aux stagiaires et aux autres parties prenantes de se connecter entre eux et de maintenir un lien avec UNIDROIT;
- servir de canal de communication dynamique avec la communauté mondiale intéressée aux activités d'UNIDROIT; et
- permettre à UNIDROIT de diffuser largement les offres d'emploi, de stage et de bourse.

8. UNIDROIT dispose actuellement de comptes sur LinkedIn (depuis 2016), Facebook (depuis 2016), Twitter (depuis 2018) et YouTube (relancé en 2019). La présence d'UNIDROIT sur YouTube a été relancée pour promouvoir les vidéos des présentations faites à l'Institut par des juristes internationaux et des chercheurs invités et pour partager des vidéos promotionnelles sur les instruments et les événements d'UNIDROIT.

9. En général, conformément à une stratégie interne régulièrement mise à jour concernant les réseaux sociaux, le Secrétariat s'attache à partager les contenus suivants par la voie de ses divers réseaux sociaux:

- actualisations des projets;
- anniversaires significatifs des signatures, ratifications, adhésions et entrées en vigueur des instruments d'UNIDROIT par les États, sous le hashtag #UNIDROITanniversaries;
- événements d'UNIDROIT (passés et à venir);
- événements externes pertinents aux travaux d'UNIDROIT (à savoir, les concours de plaidoirie internationaux (Moots) qui utilisent les instruments d'UNIDROIT);
- participation d'UNIDROIT à d'autres réunions internationales;
- profils des boursiers et stagiaires;
- opportunités de stages et de bourses;
- nouveautés de la Bibliothèque;
- webinaires;
- histoire de l'Institut;
- annonces de partenariats avec d'autres organisations;

- partage du contenu pertinent des comptes des réseaux sociaux des organisations partenaires; et
- présentation de thèmes mensuels pour promouvoir certains projets.

10. En outre, afin de renforcer sa présence numérique et son rayonnement, le Secrétariat collabore avec des universités, des organisations internationales affiliées et des personnes qui partagent un intérêt pour les travaux d'UNIDROIT. Tous les articles sont accompagnés d'images ou de vidéos pertinentes qui ont été prises à UNIDROIT ou qui sont libres de droits. Par ailleurs, chaque article renvoi les utilisateurs vers le site Internet d'UNIDROIT, augmentant ainsi le nombre de visiteurs sur le site.

11. Au cours des années, le Secrétariat a bénéficié de la participation à la "Table ronde sur les réseaux sociaux" organisée tous les six mois par la Mission des États-Unis d'Amérique auprès des agences des Nations Unies à Rome. Ces réunions rassemblent les responsables des réseaux sociaux des organisations internationales ayant leur siège à Rome (FAO, FIDA, PAM, OIDD, UNIDROIT, ICCROM, etc.) pour discuter des meilleures pratiques en matière de gestion des réseaux sociaux, des stratégies efficaces et pour améliorer la coordination des réseaux sociaux. Ce forum a permis à l'Institut de bénéficier de l'expertise professionnelle d'organisations plus grandes pour améliorer ses propres pratiques dans ce domaine.

IV. INDICATEURS DE PERFORMANCE

12. Les trois indicateurs de performance clés pour la stratégie de communication de l'Institut sont i) le nombre d'adeptes ou abonnés; ii) la "portée" du programme des réseaux sociaux (le nombre total de personnes qui consultent les réseaux sociaux d'UNIDROIT) et iii) le nombre de renvois au site Internet d'UNIDROIT. Depuis son lancement, le programme de réseaux sociaux d'UNIDROIT a dépassé les attentes pour les trois principaux indicateurs de performance. Au 13 avril 2023, l'Institut comptait plus de 26 000 adeptes sur LinkedIn, 5 500 adeptes sur Facebook, 2 000 adeptes sur Twitter et 450 abonnés sur YouTube. En ce qui concerne la "portée" de l'Institut sur les médias sociaux, au cours des douze derniers mois, le contenu d'UNIDROIT a été affiché plus de 706 364 fois sur LinkedIn, environ 76 956 fois sur Twitter et 26 464 fois sur Facebook. En outre, les vidéos sur le canal YouTube d'UNIDROIT ont été visionnées plus de 7 800 fois au cours des 12 derniers mois, avec une durée totale de visionnage de près de 500 heures.

13. Les réseaux sociaux d'UNIDROIT ont une portée mondiale et couvrent toutes les catégories de population. Les réseaux sociaux constituent depuis toujours la plus grande source de renvois pour le site Internet (à l'exception des moteurs de recherche). La majorité de ces renvois (plus de 50%) provient de LinkedIn, Facebook et Twitter. Ces statistiques réaffirment l'importance de LinkedIn, Facebook et Twitter pour la promotion des activités d'UNIDROIT.

14. Aucun des comptes des réseaux sociaux d'UNIDROIT ne requiert de frais d'abonnement. UNIDROIT utilise un logiciel appelé SocialChamp pour publier simultanément sur ses différentes plateformes, ce qui réduit considérablement le temps nécessaire à la gestion des comptes des réseaux sociaux d'UNIDROIT. Grâce à SocialChamp, les publications peuvent être programmées à l'avance, ce qui permet à UNIDROIT de promouvoir les informations à des moments stratégiques pour garantir un impact optimal.

15. En 2021, UNIDROIT a lancé un Programme de stages portant sur les réseaux sociaux qui a permis d'accueillir quatre stagiaires pour aider le Secrétariat à élaborer ses contenus sur les réseaux sociaux de l'Institut, avec un accent particulier sur les vidéos. Ce programme s'est poursuivi en 2023 et UNIDROIT dispose désormais d'une Playlist de vidéos explicatives sur sa chaîne YouTube, qui comprend des vidéos brèves expliquant les instruments et les projets d'UNIDROIT. La chaîne YouTube

d'UNIDROIT comptait, en avril 2023, plus de 450 abonnés, avec des vidéos explicatives sur des instruments tels que la Convention du Cap enregistrant plus de 2000 visites.

V. ACTION DEMANDÉE

16. *Le Conseil de Direction est invité à prendre note des activités du Secrétariat et à soutenir ses initiatives dans ce domaine. Le Conseil est en outre invité à signaler au Secrétariat d'éventuelles améliorations à apporter au site Internet de l'Organisation.*